

**EFFAT**

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

Bruxelles, 5 Octobre 2010

DECLARATION DE L'EFFAT SUR LA RESTRUCTURATION LIEE AU PROJET D'EVALUATION DES PERFORMANCES (PPP) DES USINES AU SEIN DE COCA-COLA ENTERPRISE (CCE)

Le 5 octobre, les syndicats affiliés à l'EFFAT possédant des membres au sein de Coca-Cola ont débattu de la réponse syndicale européenne aux propositions du projet d'évaluation des performances des usines de CCE et de leurs inquiétudes face au conflit social qui secoue actuellement le site d'Edmonton au Royaume-Uni. Face à ce projet, deux sources d'inquiétudes communes ont émergé comme les grandes priorités des syndicats et nous avons conclu qu'elles devaient être apaisées pour que nous puissions entamer un dialogue social constructif.

Tout d'abord, une consultation sérieuse et concrète doit être organisée dans le cadre de ce projet, non seulement au sein du Comité d'entreprise européen, mais aussi au sein de l'ensemble des organismes nationaux et locaux d'information et de consultation et des syndicats selon les usages nationaux. Tous les organismes chargés de la consultation dans le cadre de ce projet doivent disposer du temps et des informations nécessaires pour analyser et répondre aux propositions de la direction. Les organismes nationaux doivent pouvoir tenir compte des résultats de la consultation européenne et les organismes locaux doivent pouvoir intégrer les positions tirées de la consultation nationale. La direction de CCE doit être prête à débattre et à évaluer des alternatives et à adapter ses propositions à la consultation. Elle ne doit pas simplement se contenter de « survoler les motions » et les engagements préalables des représentants et des experts syndicaux doivent être pris en compte lors de la fixation des dates des réunions de consultation.

Ensuite, nous ne pouvons pas accepter que quiconque soit poussé à quitter son emploi à cause du projet d'évaluation des performances des usines. Les employés de la « chaîne d'approvisionnement » de CCE ont travaillé dur pour générer les énormes bénéfices engrangés par la société en Europe. Si certains d'entre eux doivent maintenant perdre leur emploi, ils doivent au moins se voir proposer une offre d'emploi alternative adaptée à leur situation géographique actuelle, leurs qualifications, leurs compétences et les conditions d'emploi actuelles doivent être maintenues. CCE doit collaborer avec les syndicats afin de gérer et suivre tout redéploiement.

Nous avons transmis notre position à la direction de CCE. Nous espérons qu'elle reconnaitra le caractère raisonnable de ces revendications et nous donnera rapidement les garanties dont nous avons besoin pour entamer un dialogue social constructif. Du fait de la dimension européenne du projet d'évaluation des performances des usines, les syndicats sont convaincus que cette situation doit être traitée au niveau européen via l'EFFAT et doit lieu à un accord-cadre européen énonçant ces principes et la manière de les appliquer.

Les syndicats affiliés à l'EFFAT possédant des membres au sein de CCE ont choisi la date du 27 octobre pour organiser une journée d'action commune afin de montrer leur mécontentement face à la situation actuelle et de demander une résolution concrète de ces problèmes à la table des négociations.

Harald Wiedenhofer
Secrétaire Général de l'EFFAT

EFFAT REGIONAL ORGANISATION WITHIN THE IUF - MEMBER OF THE ETUC

RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS 38 BTE 3 ■ B-1000 BRUSSELS ■ T + 32 (0) 2 218 77 30 ■ F + 32 (0) 2 218 30 18 ■ E-MAIL effat@effat.org ■ WEB www.effat.org